ROUBAIX

Un cambriolage. — Dimanche après-midi, les agents Baugniet et Palanchier ont écroué au dépôt de la 3e arrondissement la nommé Philippe Guillaume, 24 ans, journalier, rue Saint-Laurent, 5, qui, se trouvant en complet état d'ivresse à l'estaminet Blomme, rue Pierre-de-Roubaix, 60, avait mordu au pouce M. Samyne Edouard, 28 ans, tisserand, locataire de M. Blomme.

Une rixe Place Carnot. — Lundi vers une heure du matin, au coeur d'une rixe survenue sur la place Carnot, Charles-Louis Vandersteen, 29 ans, demeurant place Carnot, cour Boisart, a été frappé de deux coups de couteau par son antagoniste, Truffaut Jules, 30 ans, demeurant rue Roche, 28. M. Vandersteen, qui porte deux blessures très légères, l'une au-dessus de l'oeil gauche et l'autre au bras gauche, est venu lundi matin déposer une plainte entre les mains de M. Squivée, commissaire de police du 3e arrondissement.

Client peu commode. — Dimanche vers neuf heures du soir, Gillard Firmin, âgé de 20 ans, garçon boucher, rue Notre-Dame, a porté un coup de couteau au bras gauche de Baillieul Auguste, cabaretier au « Bar Belge », Boulevard de Paris, 11, parce que cette dernière refusait de lui servir une consommation.

Coups aux agents. — Dimanche vers dix heures du soir, Vasseur André, qui causait du scandale au bal Verleyen, rue Bernard, et qui pour cette raison avait été mis à la porte par les agents Dubiannel et Vandenbrande, porta des coups à ces derniers et amena contre eux une trentaine d'apaches. Son coup fait, Vasseur parvint à prendre la fuite à la faveur de l'obscurité.

Scène de ménage. — Lundi vers trois heures de l'après-midi, Jules Verscouten, demeurant au numéro 15 de la rue des Filatures, se rendit chez son beau-frère, Jules Laporte, cabaretier au 21 du même rue, dans l'espoir d'y trouver sa femme et de lui administrer une formidable volée. Les clients prirent la défense de Mme Verscouten et son peu aimable mari, trouvant la chose mauvaise, exhiba un énorme couteau avec lequel il voulait en tuer un ou deux. Mis au très peu de temps dans l'impossibilité de nuire, Verscouten fut conduit devant M. Squivée, commissaire de police du 3e arrondissement, qui l'a fait mettre au violon.

Disparition. — Mme Grimme Zélia, veuve Vandekerkhove, âgée de 54 ans, demeurant rue Louis-Dupire, 87, est disparue de chez elle depuis samedi soir. On croit à un suicide car cette femme était malade depuis plusieurs mois.

Mort au régiment. — M. le colonel Delaye, du 147e régiment d'infanterie, en garnison à Sedan, vient d'informer la mairie de Roubaix de la mort du soldat Bulhen Rambert, dont la famille demeure rue de Cerisy, 161.

PRINCESSE MAKOKO SAVON EXQUIS Victor VAISSIER 20669

Enquête de commodo et incommodo. — Conformément à un arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 2 juin, une enquête est ouverte sur le projet d'aliénation à l'amiable, par les hospices de Roubaix, au profit de M. Agache, brasseur à Templeuve (Belgique), moyennant le prix principal de 3 fr. 25 le mètre carré, d'une parcelle de terrain d'une contenance de 151 m c. 62, à prendre dans une pièce de 62 ares 07 centiares 27, sise à Néchin (Belgique), lieudit du Bucquoy. Le projet visé avec les pièces à l'appui demeure déposé à la mairie pendant huit jours, du 10 au 25 juin inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours, de 8 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir, à ce dernier jour, un commissaire enquêteur, désigné à cet effet par M. le Préfet, recevra à la mairie, le 26 juin prochain, de 4 à 5 heures du soir, les observations qui pourraient être faites sur le projet.

Les accidents

A l'usine. — Chez MM. Louis Watine et fils, M. Jean Buisson, âgé de 62 ans, tisserand, demeurant rue de la Balance, cour Degrave, 5, s'est fait une entorse de l'épaule droite en entraînant une encoupie. Quinze jours de repos.

— A la société anonyme de peignage de la rue du Collège, Mme Hueber Joséphine, âgée de 21 ans ouvreuse, demeurant à Wattrelos, s'est fait une blessure au ventre. Vingt jours de repos.

— Chez MM. Lemaire frères et Richardson industriels, rue de Tourcoing, Mlle Marie Vandertoolen, âgée de 17 ans, fileuse, demeurant rue Vauban, 17, à Tourcoing, s'est fait une entorse du cou-de-pied gauche en tombant. Quinze jours de repos.

— Chez M. Auguste Pennel, entrepreneur, rue de Croup, M. Herbaux Hubert, 14 ans, manœuvre, demeurant rue Alfred-de-Musset, 51, s'est fracturé l'os frontal et fait des contusions sur tout le corps en tombant d'une hauteur de 4 m. 50. Six semaines de repos.

— Chez MM. Motte-Bossut, fils, filature, boulevard de Mulhouse, M. J.-Ste Vandenbosche, âgé de cinquante-six ans, coupeur, demeurant à Leers, a eu le pouce écrasé dans les organes de son métier. Six semaines de repos.

—Chez MM. E. Motte et Cie, filateurs, M. Gustave Klaps, âgé de 24 ans, soigneur, demeurant rue de la Planche-Trouée, cour Léopold Ier-bis, 16, a eu l'avant-bras droit écrasé entre deux pignons d'une carde. Quinze jours de repos.

Caisse d'épargne. — Séances du 15 au 16 juin 1907. Caisse centrale de Roubaix et succursales de Lannoy, Croix, Wattrelos et Ascq réunis : 75.146 francs, sur 884 livrets, dont 71 nouveaux. Remboursements : 71.786 fr. 42 sur 561 livrets.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Marie Berry, rue de Condé, mitoyens Castel, 5 — Armand Willot, rue Ingres, 73 — Adolphe Dubreile, rue de Condé, 21, cour — Hempel, 5 — Marie-Thérèse Desbonde, rue du Collège, 27 — Fernand Meeurs, rue de Flandre, 61 — Marie Mehieu, rue Dampierre, cour Sapritte, 16 — Madeleine Kasaz, rue de l'Abreuvoir, 9.

MARIAGES. — Charles Duquesne, employé de commerce, rue de la Bazque, 24 et Pierrette Wattenez, viscuse, rue du Collège, 69 — Henri Gaudel, coiffeur, rue de la Vigne, 46 et Louise Dupuis, couturière, rue de la Vigne, 46 — Arthur Dupuis, domestique, rue Mulin, 9 et Berenice Coutant, journalière, rue Neuve-Haie — Palmyre Bouckaert, 23 ans, soigneuse, rue de Vélizy, cour Montagne, 15 — Alexandre Debrouvre, 30 ans, tisserand, rue de Blanchemaille — Désiré Chenry, 66 ans, t. p., rue de Barbegat.

TOURCOING

Simple citation. — Nous trouvons la citation suivante faite par le « Journal de Roubaix » de discours prononcé au Congrès des Jeunesses catholiques par l'un des conférenciers, M. Lacoin :

« Nos filles parent, nous nous occupons d'ouvrir ; nous, il faut que nous nous occupions de la politique pratique, de la propagande électorale. C'est notre devoir strict. Il faut que nous prenions le temps nécessaire pour accomplir ce devoir qui nous paraît parfois une corvée. Parfois on se lasse, on se dit : « Mais pour cela que nous préférerons qui dort ! » Et on met de côté. Vous voulez que nous Rhinos? nous leur dirons, nous ne Rhinos que nous de discours que commencé ».

C'est bien à savoir. Les gens à qui s'adresse la conférence ouvrier — toute de la politique pratique et de la propagande électorale. Ceux-ci ont qui sera d'un humeur poids dans la balance électorale.

La propagande a consisté à les déchaîner dans les rues et à y hurler des insanités, ou encore comme de lampes des inventaires à déverser des petits papiers bêtises à l'aide de casserole.

Cette propagande-là est souveraine pour que les candidats de la calotte décrochent de jolies voxes.

Plaintes en violences. — M. Emile Mureau, 45 ans, marchand de lait, rue d'Enghien, 257, s'est plaint d'avoir été l'objet de violences de la part d'un sieur Joseph X., marchand de pommes de terre frites, rue du Bois. A l'appui de sa plainte, M. Mureau montre des blessures qui ont leur siège à l'oeil gauche et à la jambe. Il prétend également avoir reçu des coups de talon à la poitrine. Une enquête est ouverte.

— Une marchande de journaux, Mme Justine Plouy, épouse B., demeurant rue de Bradford, a déposé une plainte contre son mari dont elle vit séparée depuis cinq mois et qui dimanche, vers onze heures du soir, la rencontrant près de son domicile, lui asséna deux coups de canne sur la tête.

Accidents de voiture. — M. Charles Delecluse, contremaître, rue d'Alsace, passait dimanche soir vers neuf heures, avenue Maseurel, en compagnie de sa femme laquelle poussait une voiture d'enfant. Une voiture de place appartenant à un loueur de la rue de Strasbourg ayant heurté la bordure du trottoir, renversa la voiture d'enfant. Le bébé qui se trouvait dans cette voiture ne contracta heureusement aucune blessure. Tout s'est borné à des dégâts matériels.

— Hier dans la matinée, deux véhicules passaient rue St-Jacques, suivant une même direction. La voiture qui se trouvait en avant et qui appartient à Mme veuve Dubrulle, rentière à Mouvaux, s'étant arrêtée d'un seul coup le timon de la seconde qui appartient à M. Dobbelsa, voiturier à Meuin, vint frapper l'arrière, causant quelques dégâts.

Un grave accident de bicyclette. — Hier soir, vers huit heures 45, trois cyclistes roubaisiens, dont une dame, passaient rue Rouget-de-l'Isle et étaient arrivés au tournant de cette rue vers la rue de Gand. L'un des cyclistes, M. Antoine Forestier, 32 ans, chemisier, demeurant à Roubaix, rue du Vieil-Abreuvoir, 9, renversa un homme qui marchait devant lui. Dans sa chute, cet homme, M. Charles Debuyse, 29 ans, tisserand, rue du Souvenir à Tourcoing, se fractura la pomme et l'index de la main gauche.

La fracture de pouce est compliquée d'une plaie très sérieuse. M. le docteur Hurlex a pansé le blessé au poste de police. L'incapacité totale de travail sera d'au moins 2 mois, sauf complications.

Les obsèques du garde Petit. — Les obsèques de M. J.-B. Petit, garde du cimetière principal, complaint près de 21 ans de service dans le public municipal, ont eu lieu hier matin au milieu d'une grande affluence. MM. Emile Lecomte et Maurice Cordier, adjoints au maire, y assistaient ainsi qu'un groupe de conseillers municipaux. Le service de la police était très largement représenté, MM. Rougeron et Mulonnet, commissaires de police; M. Parent, inspecteur, et une trentaine de brigadiers, sous-brigadiers, agents et gardes champêtres suivaient le cercueil. Les cordons du poêle étaient tenus par le garde Dumortier, de Tourcoing; le garde Valcke, de Neuville; un garde de Roubaix et un garde de Mouscron. Le garde champêtre Sertile, de la Croix-Rouge, portait la couronne offerte par l'Association amicale et mutuelle des agents de police. L'Association de Roubaix avait également offert une autre couronne. Tous les services municipaux étaient représentés par des délégations. Les services de police de Lille, Roubaix, Armentières, avaient des délégations et les gardes des communes environnantes étaient venus témoigner leur regrettée collègue à sa dernière demeure. Au cimetière, M. Charles Six, président de l'Association amicale et mutuelle des agents de police de Tourcoing; M. Mathon, président de l'Association de lutte du 31 du département, et le président de l'Association de Roubaix, ont prononcé un dernier éloge funèbre du défunt et assuré la veuve et les enfants de la sollicitude des Associations. Les assistants se sont retirés très émotionnés.

Accidents de travail. — M. Paul Freller, 18 ans, chaudronnier aux ateliers de chaudronnerie de Roubaix-Tourcoing, a contracté une entorse du poignet gauche en travaillant à la machine à poinçonner. Docteur Debuchy, 15 jours.

— M. Henri Montagne, 27 ans, ouvrier chez M. Albert Dhalluin, constructeur, a contracté une entorse du poignet droit en levant un engin. Docteur Debuchy, 12 jours.

— A la Société des Forges et Ateliers de Nord, M. Henri Dulcit, 24 ans, serrurier, a reçu des parcelles de fer dans les yeux en passant près d'une meule. Docteur Bohle, 5 jours.

— M. Joachim Rémy, 45 ans, homme de peine chez MM. Louis Sion et Cie, filateurs, a été blessé au doigt majeur droit par la chute d'une canne. Docteur Vienne, 7 jours.

— Henri Duquesnoy, 14 ans, bâcleur chez M. Jules Desurmont et fils, filature, rue de Bradford, s'est fait prendre la main gauche dans les organes de son métier en voulant retirer des déchets. Plaies de l'index, du médius et de l'auriculaire. Docteur Decherf, 15 jours.

— Jules Vandecastel, 15 ans, bâcleur chez MM. Duvillier frères, filateurs de coton, a contracté une blessure du pied droit en marchant sur un morceau de verre. Docteur Debuchy, 10 jours.

— M. Léon Dumont, 41 ans, piqueur de grès au service de la voirie, a reçu un éclat de sa masette qui lui a fait une blessure de l'index droit. Docteur Julien, 10 jours.

— M. Charles Pypaert, ouvrier de chez M. J.-B. Dumortier, fabricant, rue de l'Amiral-Courbet, a eu l'index droit mutilé par un tambour de carde. Arrachement du tendon extenseur. L'amputation du doigt a été rendue nécessaire. Soins du docteur Decouvelaere. L'accident entraînera une incapacité permanente partielle de travail.

— Chez MM. Watteau et Scrive, fabricants, place Notre-Dame, M. Henri Verniers, 40 ans, tisserand, a été contusionné au coude gauche par un coup de bras de chasse de son métier. Docteur Desbonnets, 10 jours.

— M. Gabriel Chéroud, 24 ans, ouvrier du matériel et de la traction à la Compagnie du chemin de fer de Nord, a été contusionné à l'épaule gauche en travaillant à une machine à presser. Docteur Vienne, 6 jours.

— Un autre ouvrier du même service de la Compagnie du Nord a été contusionné à la main gauche par la chute d'un porte-sabots. Docteur Vienne, quelques jours.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Dumoulin Maurice, rue Favard — Vanneyn Suzanne, rue Saint-Pierre, 31 — Debiesschop Marie, rue Nationale, 5 — Lambin Fernand, rue Carnot, 24 — Dubrus Yvonne, rue de Menin, 146 — Boonel Jean-Baptiste, rue Bonne-Nouvelle, 21.

MARIAGES. — Entre : Marie Jules, menuisier et Buterte Jeanne, repasseuse — Castelain Georges, préposé d'octroi et Robitaille Louise, tisseuse.

DÉCÈS. — Cas Julien, fermier, rue de Gand, 357 — Meurisse Sophie, 64 ans, rue de Lalaytrie, 5 — Delaeclusé Pierre, 65 ans, rue du Luxembourg, 51 — Desmarchelier Cécile, 36 ans, rue d'Ilavre, 3.

AUTOUR DE LILLE

LINSELLES. — GRAND FESTIVAL. — Les Linselloïs étaient en fête dimanche. La municipalité — les élections approchent — avait organisé un festival. Les harmonies de Renaix, de Blanc-Seau, de Neuville-s-Tourcoing, d'Halluin, de Boucbecque, de Comines (Belgique), de Wervicq-Sud, de Saint-André et de Tourcoing-les-France, ont pris part à la fête. Beaucoup de monde. La vaillante société des Archers matiaux, qui a arboré à la Fraise d'Or, assistait au défilé. A d'autres détails de cette, du bon d'artillerie, qui a bien réussi, il est bien.

CONSTIPATION Toutes les GRAINES de SANTÉ du Dr FRANCK

LILLE

Une femme assommée

RUE MANUEL

Lundi, vers 4 heures de l'après-midi, la découverte d'un crime a mis en émoi les habitants de la rue Manuel.

Au numéro 25, rue Manuel, habite, depuis 4 ans, le ménage Pelette. Mme Marie Pelette, 47 ans, tient une petite mercerie et son mari, très souffrant d'une maladie d'estomac, exerce la profession d'homme d'affaires. Ils ont deux garçons, Georges, 16 ans, et Maurice, 12 ans, qui font leurs études à l'Institution Jeanne-d'Arc. Une bonne, Catherine Rameau, 19 ans, les sert depuis deux ans. Le ménage paraît très uni et Mme Pelette est aimée de tout le quartier pour sa douceur et son amabilité.

L'habitation se compose d'un magasin sur la rue, communiquant avec un petit salon. Derrière se trouve la cuisine puis la cour. Un couloir réunit le magasin à la cuisine. Au-dessus deux étages, le premier occupé par les époux Pelette, le second par la bonne.

La découverte du crime

Vers quatre heures dix, M. Brillon, employé du commerce, qui habite au numéro 27, à côté de la mercerie, était occupé à écrire dans une pièce attenante à la cour de sa maison, quand il entendit la voix de Mme Pelette crier « Au secours ! » Il crut d'abord que la commerçante, de caractère très gai, jouait avec sa bonne ou ses enfants, et il ne se dérangea pas. Cependant comme les cris se renouvelaient il se décida à se rendre chez sa voisine. Le magasin était désert, dans son état normal. Il passa le couloir qui longe le petit salon et se trouva dans la cuisine. Mme Pelette gisait là, la face sur le parquet dans une mare de sang. Son premier soin fut de relever la pauvre femme qui était sans connaissance, puis il courut chercher le docteur Tavernier, qui habite à deux pas, au numéro 31 et, en même temps, il avertissait deux voisines, Mmes Daumart et Payen qui aidèrent le docteur à appliquer à la blessée un pansement sommaire. L'absence de la bonne, Catherine Rameau, étonnait tout le monde. Plusieurs fois on l'appela dans la maison, mais les appels restèrent sans réponse. Inquiet, M. Brillon inspecta la maison. En compagnie de M. Debuquoi, cabaretier, il visita les chambres du premier étage. Tout y était en ordre. Ils montèrent au second et furent devant la chambre de la bonne. La porte en était grande ouverte et les deux hommes virent Catherine allongée sur son lit. Elle était éveillée. Ils l'avertirent de ce qui se passait en bas. Elle descendit et alors nous sons que l'on donnait à la blessée. M. Pelette, que l'on avait vainement cherché dans deux estaminets, où il a l'habitude de passer quelques heures chaque après-midi, était rentré. M. le docteur Chotin avait fait transporter la mercière sur son lit. Il constata qu'elle portait des plaies sous malin, une fracture probable du pariétal gauche produites par un instrument contondant. Puis il ordonnait son transport immédiat à l'hôpital de la Charité. M. Foucard, commissaire du 4e arrondissement, arriva sur ces entrefaites. Il fit prendre les noms des personnes qui avaient approché la blessée et qui recueillir ses paroles au moment où, sortre les mains de M. Tavernier, elle avait repris ses sens. M. Foucart remit ensuite à mardi matin les interrogatoires.

Ce que dit Catherine Rameau

Les circonstances du crime sont mystérieuses. Nul ne pouvait être mieux renseigné que la bonne et c'est à elle qu'on s'adressa d'abord. Malheureusement Catherine ne sait rien ou presque rien. Elle dit que vers quatre heures, épuisée par la lessive qu'elle avait faite dans la matinée, elle se sentit lorsement indisposée et demanda à Mme Pelette l'autorisation d'aller se coucher. Celle-ci la lui accorda et elle se disposait à monter à sa chambre quand un individu entra dans le magasin. Assez vieux déjà, assez proprement vêtu, coiffé d'un chapeau de paille et chaussé d'espadrilles, l'individu qui portait un bâton se mita à brûle pourpoint à la conversation et lui conseilla avec autorité d'aller se reposer. Catherine obéit et monta dans sa chambre. A partir de ce moment, rien n'existe plus pour elle. S'est-elle endormie, s'est-elle évanouie? elle ne saurait vraiment le dire. En cherchant bien, elle se souvient qu'elle avait crié de son lit pour qu'on lui montât à boire. A ce moment elle avait cru entendre d'en bas du bruit, mais elle n'y avait prêté aucune attention et ce fut M. Brillon qui lui apporta la nouvelle du crime. Comme elle lui demandait à boire, il lui répondit : « Il s'agit bien de cela, venez voir comment votre patronne est arrangée. » Elle s'était aussitôt levée et avait couru près de sa pauvre maîtresse, si bonne ! De l'avis de Catherine, c'est le mendiant qui a assommé Mme Pelette.

Ce que disent les voisines

Malheureusement pour la jeune bonne, les déclarations des voisins ou voisines qui approchèrent la mercière sont tout autres. D'après leurs dires catégoriques, le forfait aurait été accompli par Catherine elle-même. M. le docteur Tavernier et M. Brillon sont très discrets. L'un a pansé Mme Pelette et n'a entendu d'elle que des paroles inintelligibles ; l'autre l'a découverte baignant dans son sang, est allé chercher le médecin, les voisins, etc... M. Debuquoy, Mmes Baumart et Payen sont beaucoup plus précis. M. Debuquoy a visité la maison de Mme Pelette en compagnie de M. Brillon. Lorsqu'ils arrivèrent devant la chambre de la bonne, ils la virent, ainsi que nous l'avons dit, couchée toui babillée et parfaitement éveillée sur son lit. M. Brillon avança la tête et dit : « C'est vous, Catherine ? » La bonne ne la laissant pas terminer, se leva très pâle. « Non, monsieur, c'est le mendiant ! Il m'a dit de monter chercher la bourse, j'ai eu peur, je suis montée et je n'ai pas osé redescendre. »

— Enfin, il n'est passé quelque chose ; c'est louche — Oh ! monsieur, ne me parlez pas il y a eu ici des disputes, je n'ai pas mangé aujourd'hui, je n'en puis plus ! — Et la bourse ? — Je ne sais pas, je ne l'ai pas trouvée. Madame avait mis la porte-monnaie qui se trouve habituellement dans la caisse dans la poche de sa robe. Ayant aussi parlé, la bonne descendit avec les deux hommes.

La victime accuse sa bonne

Les paroles de Mmes Debuquoy, Baumart et Payen sont plus accablantes encore pour Catherine Rameau. Elles ont entendu Mme Pelette accuser sa bonne de l'avoir frappée. Elles se trouvaient autour de la blessée, épongeant le sang qui coulait sans cesse de la blessure du crâne. Doucement elles lui posèrent des questions, lui demandant qui l'avait assaillie. La mercière avait répondu : « Il n'y avait là que Catherine, c'est elle qui m'a frappée ! » Les voisines assurent également que lorsque Catherine, prévenue par MM. Brillon et Debuquoy se présenta devant sa patronne, celle-ci murmura : « Pourquoi avez vous fait cela, Catherine ? » Et Catherine répondit : « Ce n'est pas moi, Madame, c'est le mendiant ! » A plusieurs reprises, comme le bonne sanglotait, quelqu'un prit un verre de cognac, soit un linge pour éponger le sang. Mme Pelette l'écarta du geste.

Quels seraient les motifs de son acte ?

On voit, d'après les déclarations des témoins, quelles sont les lourdes charges qui pèsent sur Catherine Rameau. Mais il est difficile, quand à présent, de dire à quel mobile elle aurait obéi. Catherine servait depuis deux ans chez Mme Pelette. Originaire d'Annay-sous-Lens, elle était arrivée chez ses maîtres avec de bons certificats et ils semblaient en être satisfaits. Elle sortait régulièrement tous les dimanches et personne n'avait rien remarqué sur sa conduite. Le vol, so tous cas, semble être étranger à cette affaire. On n'a constaté chez la mercière aucune disparition d'argent. Rien n'a été dérangé et si on n'est le sang qui menaient par grandes flaques la cuisine, on n'aurait pu croire qu'un crime venait d'être commis. Des voisins aperçurent plusieurs fois, il est vrai, Catherine se promenant en compagnie d'un homme. Un jour, entre-autres, le couple fut rencontré par M. Debuquoi, près du Pont-de-Fer, à Fives. La vue du cabaretier sembla fort leur déplaire et ils essayèrent de se dissimuler. Des bruits coururent, hier, parmi la foule amassée dans la rue Manuel. Ces bruits, qui pourraient donner les raisons exactes du crime et changer en certitude les soupçons qui pèsent si lourdement sur Catherine Rameau, sont très graves et ne manqueront pas d'être sérieusement examinés par le parquet.

L'état de la victime

L'état de Mme Pelette est désespéré. Elle était retombée dans le coma au moment où on la transportait à l'hôpital de la Charité. La mort de la malheureuse n'est plus qu'une question d'heures. Il a été impossible de retrouver l'instrument qui servit au crime. Si l'on en juge par l'aspect de la blessure du crâne, ce fut un gros bâton ou un marteau.

Catherine Rameau est en liberté

Malgré les charges qui l'accablent, la bonne de Mme Pelette a été laissée en liberté. Dans la soirée le bruit avait couru de son arrestation, mais ce bruit était dénué de fondement.

Les accidents

Écrasé par son oncle à la gare Saint-Sauveur

Lundi, vers cinq heures du soir, M. Henri Brullon, 59 ans, demeurant à Wattignies, employé chez MM. Derrick et Godin, marchands de métaux, rue Saint-Nicolas, sortait de la gare Saint-Sauveur, conduisant un camion chargé de 2000 kilos de plomb. Assis sur l'avant de son véhicule, il dirigeait son attelage vers l'allée centrale du boulevard des Écoles, quand le véhicule heurta une brique. Par suite de cahot, la malheureuse tombe en bas de sa voiture et les deux roues de derrière lui passèrent sur les jambes.

Le malheureux qui a la péroné gauche fracturé et qui porte une grave plaie à la tête et des contusions multiples sur tout le corps, a été admis d'urgence à l'hôpital St-Sauveur.

Projeté en bas de son véhicule

M. Adolphe Vergeort, 57 ans, au service de M. Fouresol confiseur, boulevard Victor-Hugo, 189 quittait, lundi, vers dix heures du matin, la maison de son patron avec une voiture chargée de sucre. Il longeait le boulevard, lorsque l'avant-train de son véhicule se détacha. Le cheval, effrayé, s'emballa. M. Verpoort qui n'avait écrites point prévu cet accident, fut précipité à bas de son siège et se fit des contusions assez sérieuses aux jambes. Après avoir été soigné par M. le docteur Pollet, il a été reconduit à son domicile. Le cheval qui s'était enfui vers le boulevard des Ecoles a pu être facilement maîtrisé.

Tombé de sa fenêtre rue François Baës

Un jeune blanchisseur, Edouard Leroux, 20 ans, réintégrait, dans la nuit du dimanche à lundi, la petite chambrette située au dernier étage du N° 30 de la rue François-Baës. Pris subitement d'un malaise occasionné par de trop copieuses libations, la blanchisseur bumail l'air, assis sur la bordure de sa fenêtre, quand il perdit l'équilibre. D'une hauteur de cinq mètres, le malheureux tomba sur la plateforme recouvrant la cour de l'immeuble. Au bruit de sa chute, des locataires accoururent et lui donnèrent les premiers soins. Leroux, qui porte des contusions multiples sur le corps et une fracture au coude gauche, a été transporté à l'hôpital de la Charité.

Un peintre tombe d'une échelle au Palais-Rameau

Lundi après-midi, M. Julien Vanleux, 30 ans, contremaître, demeurant rue du Marché-aux-Bêtes, 24, était chargé par son patron, M. Mouquet, entrepreneur de peinture rue d'Angleterre, d'aller examiner au Palais-Rameau le travail exécuté par quelques-uns de ses ouvriers.

M. Vanteux venait d'accomplir sa tâche. Il allait descendre par l'échelle qu'il avait gravie quelques instants auparavant, redescendre sur le sol, lorsqu'il manque le premier échelon et perdit l'équilibre. D'une hauteur de quatre mètres, l'infortuné tombe sur la sol. Relevé sans connaissance, le blessé fut soigné par un docteur qui releva une fracture à la base du crâne. L'état de M. Vanteux est très grave, sinon désespéré. Le malheureux est marié et père d'un enfant.

Suites d'une collision rue Faidherbe

Le car H 803 arrivant à la gare, a tamponné lundi vers midi et demi, à hauteur de la rue du Priez, une voiture que conduisait M. Alphonse Hurez, 25 ans. La choc fut violent car le cocher fut violemment projeté à bas de son siège. M. Hurez, qui a continué sa route, se plaint de douleurs internes. Les dégâts matériels résultant de ce tamponnement sont insignifiants.

Collision rue du Vx-Marché-aux-Moutons

La voiture-poste qui se rend journellement à la gare vers cinq heures et demie, a subi un retard assez sérieux. Comme le cocher de ce véhicule, très pressé comme d'habitude, voulait dépasser ses collègues sans leur laisser le temps de se garer, il alla heurter un camion appartenant à M. Rousseau, entrepreneur de camionnage. La voiture évidemment moins solide, a elle seule subi les dégâts et ses brancards ont été brisés.

BIJOUX " FIX "

Rappelons que chaque bijou « Fix » porte en toutes lettres la marque déposée

« FIX » OU « TITRE FIX »

C'est là une garantie que chaque acheteur doura exiger, afin d'éviter qu'il ne lui soit vendu sous le nom de « Fix » un bijou de qualité inférieure.

Les bijoux « Fix » sont vendus 0 fr. 50 le gramme par les bijoutiers.

Le MONT de PIÉTÉ prête sur bijoux « Fix »

Carnet du Lecteur

DEUIL

A Lille. — Nous apprenons avec une profonde tristesse la mort de M. Eugène Bianchi, chirurgien-dentiste, ancien conseiller municipal de Lille.

Fils d'Alphonse Bianchi — l'ardent démocrate qui fut proscrit par Bonaparte tandis que sa femme était jetée en prison — le défunt avait gardé comme un culte vénéré les principes républicains de ses ascendants. Nature d'élite, d'une loyauté chevaleresque, Eugène Bianchi s'était montré, aux heures difficiles pour la République, un lutteur plein de fougue, toujours prêt à payer de sa personne.

Dans la vie privée, c'était un bravo homme, compatissant et généreux, qu'on aimait pour ses franchises, pour sa bonne humeur, pour son dévouement, en quête de services à rendre, désintéressé autant que indélé à ses affections.

Notre cœur rempli d'affliction s'unit à sa famille en pleurs pour adresser à ce vaillant compagnon de luttes, à cet ami de toujours, le suprême adieu.

Dernière Heure

DÉMISSION DE M. SARRAUT

Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Intérieur

Paris, 17 juin.

M. Sarraut, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur et député de l'Aude, a adressé sa démission au Président du Conseil, par le lettre suivante :

Mon cher Président et ami,

Je vous remets ma démission de sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur. Vous savez quelle est mon affection profonde et dévouée pour votre personne. Elle se double, au moment où je cesse d'être à vos côtés immédiats, d'une reconnaissance qui ne s'éteindra jamais pour votre bienveillance à mon égard, pour l'amitié que vous m'avez témoignée en toutes circonstances, qui fut mon réconfort et reste mon orgueil. Les événements dont mon arrondissement est le théâtre ne me permettent pas de vous continuer la collaboration que je vous ai donnée depuis quinze mois avec une fidélité sans réserves. Je m'en éloigne, avec la possibilité de défendre jusqu'au bout la cause de ceux qui m'accueillirent comme un fils adoptif, la liberté d'esprit nécessaire pour vous prêter tout l'appui que vous êtes en droit d'exiger de votre collaborateur le plus direct. C'est une question de confiance et de loyauté que de vous le dire. Vous me connaissez assez. Aucun autre mobile, aucun, ne me détermine en cette circonstance.

Croyez, mon cher Président et ami, à mon affection inaltérable et dévouée.

ALBERT SARRAUT.

M. Clémenceau, est allé porter au Président de la République la démission de M. Albert Sarraut.

La Révolution dans le Midi

Graves incidents militaires

Montpellier, 17 juin.

Des événements d'une gravité exceptionnelle se sont produits au camp de l'Arsac. Les soldats du 100e d'infanterie qui, mardi, avaient applaudi au passage des manifestants viticulteurs, se sont à nouveau mutinés contre leurs chefs. Ils auraient été exaspérés des mesures prises contre certains d'entre eux, considérés comme des meneurs et se seraient solidarisés avec eux. Les officiers et sous-officiers auraient été frappés par des mutins, si le camp avait été saccagé. Il est impossible d'obtenir des détails circonstanciés.

LES FEMMES VEULENT VOTER

Paris, 17 juin.

Un certain nombre de femmes, appartenant au groupe de la « Solidarité des femmes », se sont présentées au Palais-Bourbon, distribuant des prospectus réclamant le vote pour les femmes. Elles ont été reçues par M. Jaurès, à qui elles ont soumis leurs revendications.

MORT D'UN SÉNATEUR

Rennes, 17 juin.

Le général de Saint-Germain, du cadre de réserve, grand-officier de la Légion d'honneur, sénateur monarchiste d'Ille-et-Vilaine, est mort aujourd'hui à Rennes, des suites d'une pneumonie. Il était âgé de 74 ans. Cette mort porte à deux le nombre de sénateurs à élire dans l'Ille-et-Vilaine.

Sports et Jeux

SPORT HIPPIQUE

Concours hippique de Roubaix

DEUXIÈME JOURNÉE

Il y a encore eu une foule nombreuse et élégante, hier après-midi, sur la charmante piste que le Club Hippique de Roubaix possède au Breucq. Le jury et les commissaires aux chasses étaient les mêmes qu'précédemment. Dans les tribunes du passage on remarquait : MM. les généraux Charmoin et Sève, le colonel Breuillac, du 6e chasseurs, Edouard Roussel, conseiller général, etc., etc.

Voici les résultats des épreuves pendant lesquelles la musique du 43e a fait entendre les plus beaux morceaux de son répertoire :

Concours de chevaux de selle, pour tous chevaux montés par des gentlemen. Nombre d'engagements : 18. — 1er prix, un objet d'art et une médaille de vermeil : Duke of York, à M. Martreye, de Bruxelles. — 2e prix, une médaille de vermeil : *Moïse*, à M. Aug. Pouillier. — 3e prix, une médaille d'argent : *Figaro*, à M. Albert Frart-Scrive. — 4e prix, une médaille de bronze : Una R, à M. X. — 5e, 6e et 7e prix, Sole de ruban : *Outsitt*, à M. François Masson ; *Carbo*, à M. Paul Fort et *Yorkshire Squire*, à M. Martreys.

Prix d'essai pour tous chevaux non inscrits sur les contrôles de l'Armée française et montés par gentlemen et n'ayant jamais gagné en un ou plusieurs prix une somme de 800 francs en concours hippique : 15 engagements : 1er prix, 300 francs, Baron, à M. Paul Wattline. — 2e prix, 100 francs : Bistro, à MM. Petit et vicomte Longin-Spandier. — 3e prix, 100 francs : Cronstadt, à M. de Villeneret. — 4e prix, 100 francs : Rinck Bird, à M. Desprès. — 5e, 6e et 7e prix, Sole de rubans : *Beauregard*, à M. Ed. Ramon ; *Shamrock*, à M. Maurice Domsnières ; *Aglion*, à M. Demain.

Grand prix du Club, pour tous chevaux montés par gentlemen, pour ceux ayant gagné depuis le 1er janvier 1906, en un ou plusieurs prix [illegible] — 1er prix, 300 francs : *Aglion*, à M. Demain. — 2e prix, 200 francs : *Rinck*, à M. Desprès. — 3e prix, 100 francs : *Lady Grey*, à M. Lindsay, monté par M. Cloud des Perrières. — 4e prix, 100 francs : *Mario*, à M. Hugues Driard.

TIR

A Wattrelos. — Résultats du concours de tir organisé par l'Amicale de l'école de garçons de la Bailleria, à Wattrelos : 1er prix, MM. Jourdain Jules, de Lille ; 2e, Jourdain Henri, de Lille ; 3e, Larivière, d'Hellemmes ; 4e, Lefebvre, de Lille ; 5e, Dumortier, de Lannoy ; 6e, Comère, de Wattrelos-Bailleria ; 7e, Philippe, de Saint-Maurice ; 8e, Joly Victor, de Lannoy ; 9e, Lecomte Albert, de Lannoy ; 10e, Béghin Jean, de Lannoy ; 11e, Hérent, de Lambersart ; 12e, Holbecq, de Lambersart ; 13e, Deveaux, de Lille ; 14e, Bernard Adrien, de Croix ; 15e, Sequin Louis, de Lannoy ; 16e, Joly Jean, de Lannoy ; 17e, Dutreux, d'Hem ; 18e, Gantier, de Lannoy ; 19e, Vandenbrande, de Tourcoing ; 20e, Joly Fernand, de Lannoy ; 21e, Dancoisne Charles, de Lannoy ; 22e, Deforche, de Wattrelos ; 23e, Delmas, de Roubaix ; 24e, Boulas, de Roubaix ; 25e, Hermanème, de Roubaix ; 26e, Toulemonde, de Tourcoing ; 27e, Malfait, de Wattrelos-Bailleria ; 28e, Lacquement, de Roubaix ; 29e, Wattelaux Jules, de Wattrelos-Bailleria ; 30e, Hennel Lévêque, de Lannoy ; 31e, Dupras Henri, de Mouvaux.

Prix de bas nombre : 1er, Béghin, de Roubaix, rue d'Oran ; 2e, Cours, de Roubaix, rue d'Oran. Prix aux amateurs : 1er, Joly, ayant arrivé le plus de fleurs ; 1er, Wattrelos-Crétinier ; 2e, Wattrelos-Centre ; 3e, Lannoy.

FINANCES

Paris, 17 juin 1907.

Sur le fait accompli de la dissolution de la Douma, le marché se maintient.